



Qu'est-ce qui fait tenir Grenoble ensemble ?

Martin VANIER, Professeur à l'Université de Grenoble

Selon un dictionnaire sarcastique à l'élaboration duquel j'ai collaboré il y a quelques années, le terme d'équité désigne l'équilibre à trouver entre ce qu'il faut faire pour être efficace et ce qu'il convient de faire pour être charitable. Même s'il n'est plus aujourd'hui question d'efficacité mais d'attractivité, ni de solidarité mais de cohésion, il me semble que les débats de ce matin ont montré que nous recherchons bien toujours le même équilibre. L'équité a été remplacée par la durabilité au titre de point d'équilibre, mais le triptyque demeure inchangé.

La cohésion partage avec la fracture, dont elle est l'antithèse, une problématique qui intéresse moins l'existence d'inégalités que leur inutilité au sein d'un ensemble social dont toutes les composantes sont intimement liées. La cohésion sociale serait donc le résultat d'un lien intime entre riches et pauvres. Comment faire pour que les pauvres soient de nouveau utiles aux riches, par nature cohésifs entre eux ? Voilà la question.

La ville de Grenoble s'est construite dans les années 60 et connaît une forte expansion, qui s'explique partiellement par l'attractivité du sillon alpin. Ses problèmes sont donc très différents de ceux de Valenciennes ou Dunkerque, et ils relèvent davantage de la surchauffe, de l'hétérogénéité de son développement et de sa différenciation.

L'Est grenoblois, que l'on nomme pompeusement la « Silicon Valley », connaît une importante activité scientifique, tandis que le Sud concentre les activités chimiques, le tout induisant d'importantes générations industrielles. Son contexte géographique a conduit à une périurbanisation des classes aisées sur les massifs et à la concentration des « cités » dans les plaines, qui s'érigent en hauts lieux de l'imaginaire de la délinquance.

Grenoble accueille aussi bien l'initiative Minatec, portée essentiellement par le CEA, qui représenterait le plus important investissement industriel français de ces dix dernières années, que les terres froides, lieux de tradition sociale et économique. Le projet Minatec est couplé à celui du site de Crolles où ST Microelectronics et Motorola ont implanté deux usines dédiées aux nanotechnologies.

Ce territoire comprend par ailleurs des poches de pauvreté, d'exclusion et de marginalité, qui se concentrent au Sud de la ville, sur les territoires d'expansion et sur les deux cités populaires.

Il existe donc un véritable problème de cohésion tant au sein des territoires en difficulté qu'au sein des autres territoires. C'est ce constat qui m'a inspiré le titre de mon intervention : « Qu'est-ce qui fait tenir Grenoble ensemble ? ».

L'image la plus adéquate pour illustrer la régulation nécessaire au maintien de la cohésion du capitalisme est celle d'une gaine de maintien. Les théories avancent cinq instances propres à assurer une telle régulation : la monnaie, le travail, la concurrence, le régime international et, enfin, l'État et ses institutions. Cette théorie, classiquement peu intéressée par la dimension territoriale, a été jugée dépassée dans le contexte actuel de la globalisation.

Peut-on revisiter cette théorie en imaginant une territorialisation de ces instances de régulation, ce qui permettrait d'expliquer que Grenoble soit à même de « tenir ensemble ».

I. La qualité des politiques publiques comme instance majeure de la cohésion du territoire

L'interrogation porte sur la capacité de l'ensemble du système à tenir globalement la question des inégalités sous son contrôle. Je préfère employer le terme de système que celui de périmètre. Les politiques menées sur notre territoire couvrent en effet un ensemble regroupant une quinzaine d'EPCI, de nature et de puissance très différentes. Si l'EPCI peut constituer un élément de réponse, il ne saurait toutefois constituer à lui seul une solution satisfaisante aux processus producteurs d'inégalités qui dépassent l'échelle de l'agglomération pour intéresser l'intercommunautaire.

Il importe que les acteurs agissent dans un même cadre. Cela interroge tant les mécanismes de solidarité fiscale que la qualité des services publics et les politiques de discrimination positive. Grenoble comprend des territoires éligibles aux fonds Urban, des ZUS intégrées au contrat de ville et au GPV. L'efficacité de ces dispositifs est une grande question que je ne traiterai pas ici. Grenoble n'a cependant pas connu d'événements majeurs lors des émeutes de novembre, sans que l'on sache si cela a été dû à une plus grande efficacité des instances ou à une moins grande acuité des problèmes.

Le paramètre historique ne doit pas être ignoré ; contrairement à Philippe Estèbe, j'incline à considérer que la question de la localisation des classes populaires dans la ville remonte davantage au XIX^{ème} siècle qu'aux années 80. À Grenoble, sa prise en considération remonte au moins aux municipalités socialistes de l'entre-deux guerres et n'a jamais été mise de côté depuis.

J'évoquerai par ailleurs le tramway, dont la troisième ligne sera bientôt inaugurée. D'après mon expérience, une politique de cohésion passe également par la mise en place d'un système de transports.

Grenoble demeure malgré tout fortement différenciée. Aux quartiers d'expansion du Sud et du centre, à dominante ouvrière, s'ajoutent des quartiers aisés, précisément localisés sur les deux flancs de la « Silicon Valley » au moins depuis le XVIII^{ème} siècle. Une différenciation à l'échelle de la région urbaine s'ajoute à cette réalité. En fait, le périmètre de l'agglomération ne correspond pas à la réalité des capacités de redistribution puisque les communes les plus riches échappent aux mécanismes mis en place dans ce cadre et refusent énergiquement d'y être intégrées.

Une évolution de ces tendances peut-elle être relevée ? L'examen des niveaux de revenus fait apparaître que les communes les plus riches sont extérieures à l'agglomération de Grenoble, ville plutôt pauvre, socialement comme fiscalement. Certains indicateurs laisseraient entendre que l'étalement urbain favoriserait une dynamique globalement positive, qui ne profite cependant pas aux quartiers les plus en difficulté.

La Communauté d'agglomération apparaît donc comme la première instance de régulation qui doit être évoquée à ce titre, mais qui ne produit aucun effet spectaculaire, qui construit un système d'équité et de cohésion moyen sans, pour autant, s'inscrire dans une démarche contre-productive. Cela tient sans doute soit à la relative faiblesse de la population pauvre au sein de cette région urbaine, soit à la faible revendication sécessionniste des populations riches. Toujours est-il qu'une cohésion semble jouer et dépasser le cadre de l'agglomération.

II. La cohérence du système productif et sa capacité spontanée à faire circuler les ressources

1. *Grenoble, technopole heureuse*

Cette image de technopole heureuse mérite d'être complétée. Sur 250 000 emplois, Grenoble en compte 40 000 dans les secteurs de haute technologie. Cette proportion souligne la capacité dont la ville a fait preuve à enchaîner les histoires industrielles sans jamais vivre, du fait de la sollicitation de ses ressources propres, de rupture technologique traumatisante. De la sorte, Grenoble échappe au sort que connaissent de nombreuses villes industrielles. La solidité du tissu d'activités technologiques se trouve renforcé par le caractère public de leur financement, même si des collaborations avec le secteur privé existent.

2. *Des secteurs industriels classiques*

Leurs emplois industriels traditionnels, comme ailleurs, sont exposés aux conséquences de la mondialisation. L'héritage industriel des deux générations précédentes se maintient toutefois, mais le contexte n'est en rien comparable à celui des emplois technologiques.

3. *L'emploi privé du secteur marchand*

Le commerce local et les services de proximité sont une autre composante de l'emploi grenoblois ; les représentants de ce secteur constituent une catégorie à prendre en considération, y compris électoralement.

4. *L'emploi parapublic de réinsertion ou d'attente*

Le secteur public a été, ces dernières décennies, un important pourvoyeur d'emploi précaire.

Ces quatre mondes se côtoient et d'autres catégorisations, communautaires, se superposent à cette répartition sociale. La ville a en effet été construite par l'immigration. Les Anglais de l'activité technologique ont succédé aux Portugais et aux Espagnols et aux Italiens de années 60, le tout rendant difficile l'émergence d'une unité.

III. Le rituel du territoire ou l'imaginaire collectif

Dans toute ville, des éléments culturels contribuent à la cohésion en aidant à produire le récit d'une identité et en permettant aux individus de s'inscrire dans une sorte de « saga ». Un travail commandé par la communauté lors de l'élaboration de son projet d'agglomération donne quelques éléments de réponse en ce sens qui ne laissent pas apparaître une véritable cohérence : un patrimoine architectural construit pour l'essentiel à partir de 1850, qui, considéré sous l'angle esthétique ou historique, ne peut fonder une identité, ni emblème ni repère évènementiel comme peut en fournir un grand festival musical...

En définitive, la montagne est le seul élément susceptible de fonder l'imaginaire de la ville. Les Grenoblois « de souche » en descendent, tandis que ceux « d'importation » sont venus un peu grâce à elle, notamment à l'époque des jeux olympiques. La montagne accueille les pratiques sportives à risques et à sensations appréciées des scientifiques travaillant au technopôle, et aussi des « racailles », les jeunes de banlieues qui fréquentent les stations de ski depuis cinq ou six ans, tout comme les pratiques récréatives du dimanche, celles des familles. Si elle n'est pas un espace culturel de cohésion, la montagne est au moins un espace commun qui ne saurait évidemment suffire à réduire les inégalités, mais auquel tout un chacun peut se référer.

Ce dernier élément de réponse à la cohésion de l'agglomération grenobloise me paraît souligner la force des liens faibles.

Q : en quoi l'emploi public génère-t-il de la précarité ?

MV : le secteur public, notamment l'Éducation Nationale, a été récemment le plus inventif pour mettre au point des formes précaires d'emploi.

Q : le cœur technopolitain, en plus de générer d'importants aménagements, ne s'est-il pas trouvé à l'origine de la création de nombreuses activités de services ?

MV : fondé sur une collaboration entre public et privé depuis l'origine, la recherche a permis le développement d'une activité industrielle, mais qui se situe en amont de la production. Le plus gros de l'emploi concerne donc la conception, même si nous espérons pouvoir développer prochainement la production.

Q : quel est l'avenir de Grenoble ?

MV : la ville, avec l'investissement très important qu'elle a consenti envers les nanotechnologies, s'est livrée à un pari. Elle est peut-être assise sur la poule aux œufs d'or en se positionnant parmi les trois seuls sites du monde à pouvoir produire ce qu'on espère être les prochaines générations de composants des quinze ou vingt prochaines années. Mais il est également possible qu'un renversement technologique ait lieu et contredise la validité de cette hypothèse. Dans ce dernier cas, il pourrait s'agir de la première rupture industrielle que connaîtrait la ville, avec des conséquences peu amènes.

Q : quel rôle pourrait jouer pour Grenoble sa proximité avec l'Italie ?

MV : Grenoble, à la différence de Chambéry, n'est malheureusement pas sur la route de l'Italie et constitue plutôt un cul-de-sac, qualité qu'elle aurait tout intérêt à dissimuler. Notre ville souffre d'un certain enclavement et demeure à plus de trois heures de train de la capitale, ce qui constitue un handicap certain.